Soutenance de thèse : Marie Catelain

Dès les années 1950, le surf et l'escalade se déploient en France en nourrissant l’idée mythique selon laquelle l'immersion de leurs pratiquants dans les espaces naturels leur octroierait un lien privilégié avec l'environnement, fondé sur une connaissance sensible des lieux et un souci de préservation. Toutefois, la sportivisation de ces activités — marquée par leur massification, leur commercialisation et leur institutionnalisation — questionne cette représentation. Leur reconnaissance olympique en 2016 marque une étape décisive de ce processus. Directement ou indirectement, elle modifie les sites de pratique : fréquentation, aménagements, etc. Alors que se renforcent les politiques environnementales, ces évolutions alimentent les tensions autour de la gestion des sites. Cette thèse analyse la fabrique des mobilisations citoyennes liées au surf et à l'escalade ainsi que leurs effets sur l'action publique. Elle étudie la manière dont ces sports deviennent des objets de controverses environnementales en s'intéressant à la formation des désaccords, à leurs trajectoires et aux stratégies des acteurs concernés. Elle interroge aussi la capacité de ces débats à reconfigurer la gouvernance environnementale multiniveaux. L'enquête repose sur l'étude de quatre conflits liés à un projet de surfpark en Gironde, aux épreuves olympiques de surf à Tahiti, au déséquipement de voies d'escalade en Ardèche et aux restrictions de l'escalade dans les Calanques. À la croisée des sociologies du sport, de la critique et de l'action publique, la recherche montre que les surfeurs et grimpeurs peuvent être perçus à la fois comme des lanceurs d'alerte environnementale et comme des acteurs mis en cause sur ce plan.